Démarche : ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS

AGREES DE L'YONNE POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Organisme : Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté

Identité du	demandeur	
Email		
Civilité		
Nom		
Prénom		
Formulaire		
aux conditions d'aptitude fonctionnaires.	nars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, et physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des ene peut être rempli que pour une inscription sur la liste des médecins agréés du département	
Date limite de demande	d'inscription :	
CONDITIONS P	OUR ETRE MEDECIN AGREE	
Vous pouvez demander l'agrément à condition d'avoir exercer au moins un an dans le département. Les médecins agréés donnent des avis d'aptitude à la fonction publique ou pour l'entrée dans certaines formations (études d'infirmiers) et effectuent des expertises ou des contre-visites à la demande de l'Administration. Ils peuvent siéger au conseil médical.		
Nom d'exercice :		
Nom de jeune fille :		
Nom de jeone mie .		
Prénom :		
Numéro Ameli :		

Numéro RPPS:

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES DE L'YONNE POU Date de naissance :
Cette demande est : Précisez Renouvellement si vous êtes déjà inscrit sur la liste
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible une première demande
un renouvellement
Je suis spécialisé en : Plusieurs choix possibles
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques
Anesthésie réanimation
☐ Biologie Médicale
Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009)
Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04)
Chirurgie générale
Chirurgie infantile
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
Chirurgie orthopédique et traumatologie
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
Chirurgie urologique
Chirurgie vasculaire
Chirurgie viscérale et digestive
Gériatrie (arrêté du 21/02/04)
Réanimation médicale (arrêté du 20/06/02)
Dermatologie et vénéréologie
☐ Endocrinologie, diabète, maladies métaboliques (arrêté du 02/07/2008 – BO n° 30 du 24/07/2008)
Gastro-entérologie et Hépatologie
Génétique médicale
☐ Gynécologie médicale
☐ Gynécologie obstétrique
Hématologie (avec les 2 options : Maladies du sang, Onco-hématologie)
Médecine générale
Médecine interne

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES DE L'YONNE POUR	
Médecine physique et réadaptation	
Médecine du travail	
☐ Néphrologie	
☐ Neurochirurgie	
☐ Neurologie	
Oncologie (avec les 3 options : médicale, radiothérapie, Oncohématologie)	
☐ Ophtalmologie	
Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale	
Pédiatrie Pédiatrie	
☐ Pneumologie	
☐ Psychiatrie	
Radiodiagnostic et imagerie médicale	
Rhumatologie	
Santé publique et médecine sociale	
☐ Stomatologie	
☐ Autre	
Je demande à figurer sur la liste des médecins agréés pour la spécialité suivante : un choix possible	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009)	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009) Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04)	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles ☐ Anatomie et Cytologie Pathologiques ☐ Anesthésie réanimation ☐ Biologie Médicale ☐ Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009) ☐ Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04) ☐ Chirurgie générale	
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009) Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04) Chirurgie générale Chirurgie infantile	
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009) Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04) Chirurgie générale Chirurgie infantile Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	
un choix possible Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO nº 12 du 19/03/2009) Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04) Chirurgie générale Chirurgie infantile Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie Chirurgie orthopédique et traumatologie	
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO nº 12 du 19/03/2009) Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04) Chirurgie générale Chirurgie infantile Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO n° 12 du 19/03/2009) Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04) Chirurgie générale Chirurgie infantile Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique Chirurgie thoracique et cardiovasculaire	
cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Anatomie et Cytologie Pathologiques Anesthésie réanimation Biologie Médicale Cardiologie et maladies vasculaires (arrêté du 24/02/2009 – BO nº 12 du 19/03/2009) Chirurgie de la face et du cou (arrêté du 22/09/04) Chirurgie générale Chirurgie infantile Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie Chirurgie orthopédique et traumatologie Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique Chirurgie thoracique et cardiovasculaire Chirurgie urologique	

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES DE L'YONNE POUR
Réanimation médicale (arrêté du 20/06/02)
Dermatologie et vénéréologie
Endocrinologie, diabète, maladies métaboliques (arrêté du 02/07/2008 – BO n° 30 du 24/07/2008)
Gastro-entérologie et Hépatologie
Génétique médicale
Gynécologie médicale
Gynécologie obstétrique
Hématologie (avec les 2 options : Maladies du sang, Onco-hématologie)
Médecine générale
Médecine interne
Médecine nucléaire
Médecine physique et réadaptation
Médecine du travail
☐ Néphrologie
☐ Neurochirurgie
☐ Neurologie
Oncologie (avec les 3 options : médicale, radiothérapie, Oncohématologie)
☐ Ophtalmologie
Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale
☐ Pédiatrie
☐ Pneumologie
☐ Psychiatrie
Radiodiagnostic et imagerie médicale
Rhumatologie
Santé publique et médecine sociale
☐ Stomatologie
☐ Autre
Si autre spécialité, précisez :

Adresse professionnelle n° 1 à laquelle vous exercez ou exercerez en tant que médecin agréé :

L'article 1er du décret n°46-442 du 14 mars 1986 précité prévoit que les médecins généralistes ne peuvent être agréés qu'à la condition d'avoir exercé au moins un an dans le département pour lequel la liste de médecins agréés est constituée.

ARS BFC - DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDECINS AGREES DE L'YONNE POUR
N° et nom de voie :
Code postal :
Commune:
Adresse professionnelle n° 2 à laquelle vous exercez ou exercerez en tant
que médecin agréé : L'article 1er du décret n°46-442 du 14 mars 1986 précité prévoit que les médecins généralistes ne peuvent être agréés
qu'à la condition d'avoir exercé au moins un an dans le département pour lequel la liste de médecins agréés est constituée.
N° et nom de voie :
Code postal :
Code postar:
Commune:
Téléphone
N° de téléphone professionnel :
Courriel
Courriel
Courriel professionnel:
Engagement : en cochant cette case j'accepte de figurer sur la liste des médecins agréés pour une durée de 3 ans à partir de la date de l'arrêté préfectoral départemental qui me désignera Cochez la mention applicable Oui
Non
Engagement : en cochant la case, il faut avoir exercer au moins un an dans le département d'exercice, critère nécessaire pour être agréé sur le fondement de l'article 1er du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 (décret consultable librement sur le site www.legifrance.gouv.fr) susmentionné et demande au Préfet de l'Yonne de bénéficier de cet agrément. Cochez la mention applicable Oui
Non